

Monsieur le Premier ministre
Édouard Philippe
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75700 Paris SP 07

Objet : Sécurité routière,
réponse à votre lettre du 15 juin 2018

Montreuil, le 5 juillet 2018

Monsieur le Premier ministre,

Nous avons bien reçu votre courrier du 15 juin 2018 par lequel vous teniez à nous répondre quant à notre contestation de la mesure du « 80 km/h » et nous vous remercions de l'intérêt que vous y avez consacré.

Dans cette réponse, vous nous rappelez les justifications scientifiques compilées par les membres de vos cabinets, études du Cerema, bilans de l'ONISR et avis du Conseil national de la sécurité routière (CNSR) dont nous sommes membres également, en tant que spécialistes des questions de sécurité routière concernant les deux-roues motorisés. Soyez assuré, Monsieur le Premier ministre, que nous connaissons ce dossier aussi bien que vos conseillers puisque justement, depuis sa création en 1980, la FFMC travaille et consacre la majeure partie de ses propres moyens à améliorer la sécurité routière des usagers, notamment celle des usagers vulnérables que sont les utilisateurs de deux-roues motorisés, et ce, au bénéfice de la sécurité de tous, toutes catégories confondues.

Certes, nous pouvons concevoir qu'en raison des hautes fonctions qui sont aujourd'hui les vôtres et qui vous conduisent à traiter d'autres dossiers tout aussi importants pour nos concitoyens, vous vous en remettiez à des experts pour statuer sur des questions aussi techniques que la vitesse maximale autorisée sur les routes de France... le problème, c'est que vous n'avez pris l'avis que d'une seule catégorie d'experts et que sur cette question de la vitesse, vous avez tranché avec précipitation à l'égard des millions de personnes concernées.

Vous voulez « sauver des vies », avez-vous répété à maintes reprises...

Si sauver des vies est toujours une noble cause, aucune personnalité politique, quel que fut son rayonnement, n'y est jamais parvenue par la contrainte, par l'autoritarisme, par le refus du dialogue. Aucun chef de gouvernement d'un état démocratique ne peut convaincre durablement une population en faisant fi du libre-arbitre des individus censés jouir de leurs droits civiques. Et nous qui

Fédération française des motards en colère – FFMC – 8, rue Jean-Jacques Rousseau, 93100 Montreuil
01 48 18 03 20 – www.ffmc.asso.fr

Mouvement FFMC :

La FFMC est membre de la



sommes de vrais spécialistes des questions de sécurité routière, nous savons que dans ce domaine, la confiance et la libre adhésion à ces enjeux sont les éléments clefs d'une amélioration pérenne de la sécurité routière. Des propositions et l'expérience d'actions ayant démontré leur efficacité, nous en avons aussi, Monsieur le Premier ministre et nous vous l'avons fait savoir à plusieurs reprises. Parmi les premières solutions à mettre en œuvre, nous croyons à l'éducation : la FFMC en fait et ses résultats sont connus. Nous pensons que l'éducation par la transmission d'une conviction n'est jamais aussi aboutie que lorsqu'un enseignement chemine par l'éveil, l'adhésion et la conscience de ceux qui la reçoivent. Au contraire, la contrainte et la menace ne sont pas des méthodes éducatives pérennes : cela peut fonctionner en apparence sur une période courte, mais sans adhésion, c'est juste du dressage et de telles méthodes ne sont pas à la hauteur ni des enjeux, ni des objectifs, ni de vos fonctions.

A force de travailler auprès de publics considérés par principe comme réfractaires à toute idée d'amélioration de la sécurité routière (or, rien n'est plus faux), nous avons acquis la conviction qu'il est possible et même moins difficile qu'il n'y paraît, de convaincre que l'amélioration pour tous passe par le comportement et la remise en question de chacun, que la « route » est avant tout un espace collectif et que l'idée de sécurité routière est d'abord une valeur. Mais nous savons aussi que pour y parvenir, pour agir durablement sur ce qui ne sont finalement que des questions de « norme sociale », il faut travailler sur les causes et non sur ses effets ou sur ses conséquences. En décrétant ainsi sur la vitesse maximum autorisée qui n'est jamais qu'une règle absolue, un chiffre fixé dans un univers extrêmement subjectif, nous pensons et nous regrettons que vous ayez davantage décrété sur les effets et les conséquences que sur les causes.

Nous savons comment les tenants de cette option de baisser la vitesse ont su retenir votre attention et nous connaissons bien leurs arguments, essentiellement fondés sur des sources statistiques, puisque nous discutons nous aussi avec eux, avec écoute et respect mutuel, dans les instances en charges des questions de sécurité routière. Ils ont défendu leurs idées, ils ont su vous transmettre leurs certitudes et vous avez vite compris l'intérêt politique que vous pourriez en tirer, notamment sur un angle « sécuritaire ».

Nous regrettons que vous ne nous ayez pas autant écouté, car nous aussi, nous œuvrons en faveur d'une réduction des risques auxquels sont plus ou moins exposés les usagers des espaces routiers et urbains, dans leur grande diversité... cependant, par fidélité à nos convictions fondatrices, notre vision n'est pas et ne sera jamais sécuritaire car nous ne nous permettons pas de juger autrui ni de faire le bien des autres par la force, fût-elle celle de la Loi.

Il y a plus de deux siècles, Benjamin Franklin, un des pères de la démocratie américaine et qui n'était pourtant pas spécialement un laxiste ou un partisan du chaos déclarait : *« Un peuple prêt à sacrifier un peu de sa liberté pour un peu de sécurité ne mérite ni l'une ni l'autre et finit par perdre les deux. »*

Nous en sommes là et à défaut de sauver des vies que vous nous promettez de pouvoir compter d'ici deux ans, le coup que vous venez de porter à la confiance qu'un peuple peut accorder à ses gouvernants risque d'avoir des conséquences fâcheuses pour l'idée démocratique à laquelle vos hautes fonctions vous obligent. La nôtre, en tant que citoyens et acteurs engagés, est de vous le rappeler, Monsieur le Premier ministre, quel que soit le prestige de votre fonction et le respect que cela implique.

Aussi, nous vous remercions chaleureusement de nous donner à nouveau l'occasion de vous le rappeler.

Nous vous prions, Monsieur le Premier ministre, de recevoir l'expression de la considération qui vous est due.

Fédération française des motards en colère – FFMC – 8, rue Jean-Jacques Rousseau, 93100 Montreuil
01 48 18 03 20 – www.ffmc.asso.fr

Mouvement FFMC :

La FFMC est membre de la



Fédération française des motards en colère – FFMC – 8, rue Jean-Jacques Rousseau, 93100 Montreuil
01 48 18 03 20 – www.ffmc.asso.fr

Mouvement FFMC :

La FFMC est membre de la

